



**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ONÉSIME D'IXWORTH
MARDI LE 7 AVRIL 2020, SÉANCE ORDINAIRE**

RÉS. 068-2020

01 – OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, tenue le 7 avril 2020, à 19 h 30, à huis clos en vertu de la directive émise par le gouvernement du Québec, le 15 mars 2020, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, et par voie téléphonique, à partir de l'Hôtel de Ville, au 12, rue de l'Église à Saint-Onésime-d'Ixworth.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 – Monsieur Bertrand Ouellet;
Siège #4 – Monsieur Denis Miville;
Siège #5 – Monsieur Denis Lizotte;
Siège #6 – Monsieur Alfred Ouellet.

Par voie téléphonique :

Siège #1 – Madame Christine Ouellet;

Est absent à cette séance :

Siège #3 – Madame Roxanne Simard-Mills;

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Benoît Pilotto.

Madame Nancy Chassé, secrétaire-trésorière adjointe, assiste, par voie téléphonique, à cette séance.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Madame Nancy Chassé, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire.

1 – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire, monsieur Benoît Pilotto déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 069-2020

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance du contenu de l'ordre du jour et en font la lecture;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur le conseiller, monsieur Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux;
 - 3.1. Séance ordinaire du 3 mars 2020;
 - 3.2. Séance extraordinaire du 19 mars 2020;
4. Gestion administrative et financière;
 - 4.1. Approbation des comptes payés en mars 2020;
 - 4.2. Approbation des comptes à payer en avril 2020;
 - 4.3. Embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière;
 - 4.4. Nomination de l'employé des travaux publics;
 - 4.5. Contribution financière : Club Hiboux;
 - 4.6. Programme d'emploi d'été Canada : Demande de modification du taux de pourcentage offert aux municipalités;
 - 4.7. Suspension du versement prévu au ministère de la Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec;
 - 4.8. Participation financière : La Traversée;
 - 4.9. Participation financière : Fondation Hôpital Notre-Dame de-Fatima;
 - 4.10. Ventes pour taxes : Vente de biens meubles;
5. Législation;
 - 5.1. Avis de motion et dépôt du règlement 2020-03 modifiant le taux d'intérêt décrété pour l'année 2020 du règlement 01-2020;
6. Territoire
 - 6.1. Adoption du projet de schéma de couverture de risques en Sécurité Incendie 2020-2025 de la MRC de Kamouraska;
7. Varia;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

RÉS. 070 - 2020

03.01 – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 3 mars dernier, a été remis à tous les membres du Conseil dans le délai prévu avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, monsieur Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 071 - 2020

03.01 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil, tenue le 19 mars dernier, a été remis à tous les membres du Conseil dans le délai prévu avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04 – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

RÉS. 072 - 2020 04.01 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS EN MARS 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER les comptes payés en mars 2020, pour un montant de 14 783.32 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 073 - 2020 04.02 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN AVRIL 2020

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER les comptes à payer en avril 2020, pour un montant de 52 745.40 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER AVRIL 2020		
Agro-Enviro Lab	Analyse des eaux usées - Février	195.46 \$
Aquatech	Honoraires prof. - Février - Mars 2020	1 718.99 \$
Arpentage Côte-du-Sud	Honoraires professionnels	4 585.56 \$
Avantis Coopérative	Asphalte, bac à vidange, horloge, convecteur, clé	667.47 \$
CNESST	Cotisation annuelle	141.40 \$
Co-Éco	Calendrier collecte 2020	413.91 \$
Comission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup	Transport en zones dangereuses	795.90 \$
Dany Bernier	Remb. Camp de jour	200.00 \$
David Lévesque	Traçage des pistes de ski de fond	1 700.00 \$
Direction gestion fonds, services d'opérations	Mutations	8.00 \$
Docteur électrique Inc.	Débranchement roulotte de la patinoire	74.73 \$
DHC Avocats	Honoraires professionnels - Avis juridique	161.25 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	Forum communauté forestière	228.80 \$
Ferme Guy Lévesque	Déneigement vers. 2/2	2 870.91 \$
Groupe Bouffard Inc.	Montant compensatoire, collecte recyc. Fév.	944.39 \$
Le Placoteux	Offre d'emploi, DG 2 semaines	423.12 \$
Location Orléans Inc.	Location roulotte - fin de location	574.88 \$
Martin Lavoie	Remb. Essence camion voirie	110.25 \$
MRC de Kamouraska	Inspections régionales - km + courrier rec.	170.50 \$
Nettoyage Haute Pression AB Inc	Débouchage ponceau rue de l'Église	403.79 \$
Poste Canada	Infonésime mars, avis de ferm., avis COVID-19	123.84 \$
Promotion Kamouraska	Renouvellement adhésion 2020	500.00 \$
RDL Télécom	Transferts d'appel sur cellulaire	34.49 \$
Servlink Communication	Nom de domaine - Site Web	68.99 \$
Transport en Vrac St-Denis	Nettoyage fossés	2 908.87 \$
Transport Pierre Dionne	Déneigement vers. 6/6	31 201.01 \$
Ville de Rivière-du-Loup	Collecte matières résiduelles - février 2020	1 518.89 \$
	Sous-total	52 745.40 \$
INCOMPRESSIBLES 1ER AU 31 MARS 2020		
Bell Canada	Téléphonie municipale	227.80 \$
Bell Mobilité	Cellulaire voirie	51.12 \$
Hydro Québec	Bio-fosse	572.91 \$
Hydro Québec	Chalet des Loisirs	493.32 \$
Hydro Québec	Éclairage public	174.91 \$
Hydro Québec	Garage municipal	29.80 \$
Hydro Québec	Pont couvert	20.44 \$
Hydro Québec	Station de pompage	56.70 \$
Hydro Québec	Salle municipale	367.35 \$
Hydro Québec	2e compteur	1 123.66 \$
Petite caisse	Timbre et envoi recommandé	127.40 \$
Virgin Mobile	Cellulaire administration	63.77 \$
Visa Desjardins	Timbres et demande au registre foncier	534.87 \$
SALAIRES NETS EMPLOYÉS/ÉLUS	Au 2020-03-31	7 864.67 \$
DAS ET COTISATIONS EMPLOYEUR	Au 2020-03-31	3 074.60 \$
	Sous-total	14 783.32 \$
GRAND TOTAL		67 528.72 \$

RÉS. 074 – 2020

04.03 EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Le Conseiller, Bertrand Ouellet n'a pas participé au Comité de sélection lors de l'embauche de notre nouvelle directrice générale et ne participe pas aux délibérations. Conformément au code d'éthique des élus Monsieur le Conseiller Bertrand Ouellet n'a fait aucune intervention directe ou indirecte, compte tenu qu'il pourrait y avoir conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT les entrevues d'embauche qui ont eu lieu le vendredi 3 avril 2020;

CONSIDÉRANT le choix du comité de sélection, le comité était composé de monsieur Benoît Pilotto, maire de Saint-Onésime-d'Ixworth, monsieur Denis Miville, et monsieur Denis Lizotte, conseillers de Saint-Onésime-d'Ixworth;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil embauche madame Nancy Lizotte, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, conditionnellement à la signature de tous les documents liant les deux parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 075 – 2020

04.04 NOMINATION DE L'EMPLOYÉ DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE la municipalité a compétence en matière de voirie sur les voies publiques;

ATTENDU QUE les normes et les règles de voirie sont pointues et que cela nécessite une connaissance, surveillance et capacité de prévisibilité sur les travaux à effectuer;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît l'importance de combler ce poste à temps plein;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'EMBAUCHER monsieur Martin Lavoie, en rétroaction en date du 6 avril 2020, au poste d'employé des travaux publics pour un contrat indéterminé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 076 – 2020

04.05 CONTRIBUTION FINANCIÈRE : CLUB HIBOUX

ATTENDU QUE le Club Hiboux permet des activités récréotouristiques à Saint-Onésime-d'Ixworth;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité a décidé de remettre la somme de 750 \$ au Club pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE remettre la somme de 750 \$ au Club Hiboux sur présentation de l'utilisation des deniers municipaux par l'organisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 077 – 2020

04.06 PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA : DEMANDE DE MODIFICATION DU TAUX DE POURCENTAGE OFFERT AUX MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE le Programme Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 et 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que ce pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE les organismes à but non lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100 % du salaire honoraire minimum;

CONSIDÉRANT QUE les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50 % du salaire minimum;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Canada reconnaît les municipalités enregistrées comme donataires reconnus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth appuie la municipalité de Saint-Brigitte-des-Saults dans sa démarche :

DE demander au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emploi d'été Canada, afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes à buts non lucratif;

DE demander l'appui de toutes les MRC et de toutes les municipalités du Québec;

DE demander l'appui de la FQM;

DE demander aux MRC et aux municipalités de transmettre leur appui à la présente demande au député fédéral de leur circonscription.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 078 – 2020

04.07 SUSPENSION DU VERSEMENT PRÉVU AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent est l'interlocutrice privilégiée du monde municipal bas-laurentien auprès des paliers de gouvernement supérieur;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence sanitaire qui a été décrété par le Premier ministre du Québec le 14 mars dernier;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les municipalités régionales de comté doivent prendre des mesures exceptionnelles pour gérer la crise du COVID-19 qui complexifient grandement leur administration quotidienne et la nature des services à mettre en place dans les communautés;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les municipalités régionales de comté devront concentrer leurs ressources financières et techniques dans le soutien à leurs citoyens, citoyennes, organisations et entreprises;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et les municipalités régionales de comté utilisant les services de la Sûreté du Québec devraient consacrer une partie de ces ressources financières pour effectuer un versement au ministère de la Sécurité publique le 30 juin prochain;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE demander au gouvernement du Québec de suspendre indéfiniment, jusqu'au retour à la situation normale, le versement prévu le 30 juin prochain au ministère de la Sécurité publique pour les services de la Sûreté du Québec, afin de permettre aux municipalités et aux municipalités régionales de comté du Bas-Saint-Laurent de disposer d'un maximum de capacité financière pour répondre aux besoins de leurs citoyens, citoyennes, organisations et entreprises.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 079 – 2020

04.08 PARTICIPATION FINANCIÈRE : LA TRAVERSÉE

CONSIDÉRANT QUE La Traversée est un organisme communautaire sans but lucratif qui vient en aide aux personnes adultes du Kamouraska vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE contribuer à la campagne de financement au montant de 150 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 080 – 2020

04.09 PARTICIPATION FINANCIÈRE : FONDATION HÔPITAL DE NOTRE-DAME DE-FATIMA

ATTENDU QUE l'objectif de cette campagne de financement a pour but l'amélioration de l'offre des soins palliatifs à domicile et en CHSLD au Kamouraska;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE contribuer à la campagne de financement au montant de 100 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 081 – 2020

04.10 VENTE POUR TAXES : VENTE DE BIENS MEUBLES

CONSIDÉRANT la pandémie mondiale de Coronavirus 2019 (COVID-2019) survenue de façon imprévue et les diverses situations de confinement et d'isolement que celle-ci entraîne;

CONSIDÉRANT les mesures législatives adoptées par les différents paliers de gouvernement pour endiguer cette crise;

CONSIDÉRANT la position de la Municipalité régionale de Comté de Kamouraska de ne pas tenir de ventes pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2020;

ATTENDU QUE la volonté de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth de se prévaloir des articles 1013 et ss. du *Code municipal du Québec* pour conférer au maire le pouvoir de signer les avis d'exécution requis pour permettre la saisie et la vente de tout bien meuble en cas de défaut de paiement de taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Miville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'administration sous l'autorité du maire pourra préparer les avis d'exécution requis en vertu des articles 1013 et ss. du *Code municipal* pour déclencher le processus de saisie et de vente de tout bien meuble en cas de défaut de paiement de taxes pour l'année 2020 ou jusqu'à ce qu'une décision contraire soit rendue par les membres du conseil municipal;

QUE monsieur le maire, Benoît Pilotto, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth pour les ventes de terrains dans les dossiers de ventes pour taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05 – LÉGISLATION

Rés. 082 - 2020

05.01 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 2020-03 MODIFIANT LE TAUX D'INTÉRÊT DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT 2020-01 POUR L'ANNÉE 2020 ET APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE

L'avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller, Denis Miville, que lors d'une séance ultérieure, le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth adoptera un règlement visant à modifier le taux d'intérêt décrété pour l'année 2020 et applicable à toute somme due à la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH
MRC DE KAMOURASKA**

RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-03

VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2020-01 RELATIF AU TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020 AFIN DE MODIFIER LE TAUX D'INTÉRÊT DÉCRÉTÉ POUR L'ANNÉE 2020 ET APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE À LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le premier alinéa de l'article 981 du *Code municipal du Québec* prévoit que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth est fixé à 5 % par année et que la Municipalité n'a pas décrété un taux différent par résolution;

CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du *Code municipal du Québec* autorise la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth à décréter par résolution un taux différent que celui prévu au premier alinéa de cet article, et ce, à toutes les fois qu'il le juge opportun;

CONSIDÉRANT la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable à toute créance qui est due;

ATTENDU QUE la modification d'un règlement ne peut avoir lieu que par un autre règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement est dûment donné par monsieur le conseiller, Denis Miville, à la séance ordinaire du conseil du 7 avril 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil ordonne et statue par règlement de ce Règlement portant le numéro 2020-03 à savoir :

ARTICLE 9 - TAUX D'INTÉRÊTS ET DE PÉNALITÉ

Le taux d'intérêt et de pénalité applicables à toute somme due à la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth qui demeure impayée en date du 6 mai 2020 est établi à 0 % jusqu'au 10 août 2020;

ARTICLE 10 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ À SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH, CE 10^{ième} JOUR D'AVRIL 2020.

Benoît Pilotto
Maire

Nancy Chassé
Secrétaire-trésorière adjointe

06 – TERRITOIRE

RÉS. 083 – 2020

06.01 ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE 2020-2025 DE LA MRC DE KAMOURASKA

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (LSI) confie aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2020-2025 doit être soumis à certaines étapes d'approbation avant son entrée en vigueur;

CONSIDÉRANT la présentation du projet final de schéma de couverture de risques pendant la réunion du 17 décembre 2019, du Comité de sécurité incendie (CSI);

CONSIDÉRANT la recommandation d'approbation du projet final de schéma de couverture de risques par le Comité de sécurité incendie (CSI), conditionnellement à certaines corrections à apporter;

ATTENDU QUE les corrections formulées par le Comité de sécurité incendie (CSI) lors de la réunion du 17 décembre 2019 ont été portées au projet final de schéma;

CONSIDÉRANT la présentation du projet final de schéma aux élus en janvier 2020;

ATTENDU QUE le plan de travail pour l'entrée en vigueur du nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2020-2025 prévoit l'adoption du projet par les municipalités et la MRC au mois de mars 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth approuve le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2020-2025 de la MRC de Kamouraska.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07 – VARIA

Motion de félicitations à l'entrepreneur des chemins d'hiver ainsi qu'au responsable du traçage des sentiers d'Ixworth

Le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth adresse ses plus sincères félicitations à l'Entrepreneur Transport Pierre Dionne et surtout à son employé, monsieur Rénaud Martin pour la qualité du travail de déneigement effectué à ce jour. Il désire également féliciter monsieur David Lévesque pour le traçage des sentiers d'Ixworth tout au long de l'hiver.

08 – PÉRIODE DE QUESTION

09 – LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS. 084 - 2020 **ATTENDU QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette séance ordinaire soit levée à 20 h 00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Benoît Pilotto
Maire

Nancy Chassé
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Benoît Pilotto, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales